REGLEMENT

VENTE AMIABLE DE CHEVAUX DE SPORT ANGLO-ARABES

JOURNEES INTERNATIONALES DE L'ANGLO-ARABE 2026

Afin d'aider les éleveurs à la commercialisation de leurs produits, dans le cadre du partenariat avec **l'Association Française du Commerce d'Equidés- AFCE**, l'ANAA organise une **vente amiable** de chevaux de sport lors des Journées internationales de l'Anglo-Arabe, pendant la Grande semaine de Pompadour 2026.

Date : Samedi 19 septembre 20h

1. CONDITIONS D'INSCRIPTION A LA SELECTION

Le propriétaire doit être adhérent de l'ANAA.

La vente est réservée prioritairement :

- Aux chevaux anglo-arabes (section 1,2 et 3).
- Aux foals – chevaux de 2 ans- poulinières-chevaux de 3 ans- chevaux de 4 ans et plus.

Les chevaux présentés devront être à jour de leurs vaccinations (grippe + rhino).

Pour chaque cheval, le propriétaire devra transmettre sa candidature à la sélection **au 15 août 2026 en s'inscrivant sur l'opération commerciale via SHF Market** avec les éléments suivants:

- Nom et coordonnées du vendeur (connexion avec un compte SHF requis)
- Numéro SIRE et nom du cheval (ou numéro sire de la mère pour les foals non immatriculés)
- Origines
- Toise
- Performances (pour les 4 ans et plus)
- Prix (avec conditions d'assujettissement TVA)
- Bilan radiographique(1) (de moins de 12 mois) pour les 2 ans et plus
- Photos et vidéos (2)
- Certificat de bonne santé pour les foals et poulinières

(1)Le bilan radiographique comprendra :

- Radiographies des antérieurs (face et profil)
- Radiographies des boulets antérieurs et postérieurs
- Radiographies des grassets (profil)
- Radiographies des jarrets (profil)
- Une visite clinique simple

Le bilan radio sera transmis au vétérinaire de la vente.
Le vétérinaire sera présent sur site le jour de la vente.

(2) Photos et vidéos

Pour les foals, poulinières et chevaux de 2 et 3 ans :
Des photos et vidéos des **chevaux parés et/ou ferrés, toilettés et nattés et avec un présentateur en tenue correcte** seront faites (de préférence lors des épreuves régionales d'élevage) :

- Pour les 3 ans : de profil, en main en ligne, au pas et au trot, sous la selle et à l'obstacle en liberté.
- Pour les foals, en liberté aux trois allures.

Pour les chevaux de 4 ans et + :
Des vidéos des aplombs (aller/retour en main face à la caméra) et en mouvement sous la selle seront transmises à la commission de sélection au 15 août 2026.

2-SELECTION DES CHEVAUX

L'AFCE, partenaire de l'ANAA, assurera la sélection des chevaux de la vente afin de s'assurer qu'ils correspondent aux attentes du marché, à réception des dossiers complets (infos, photos, vidéos, bilan radio,…) et sans tournées préalables.
La commission de sélection sera composée de :

- Mr Yann Carbonnet
- Mr Pascal Plancq
- Mr Gilles Hazout

Chaque candidature sera étudiée par la commission de sélection.

3- PRIX DE L'ENGAGEMENT ET DES BOXES

Le prix de l'engagement est fixé à 100€ (comprenant l'hébergement du cheval sur site, ou 50€ si le cheval est déjà engagé à la finale). Une caution de 200€(3) sera demandée au moment de l'inscription à la vente qui sera restituée à l'issue de la vente.
Les boxes seront disponibles du mercredi 16 au dimanche 20 septembre 2026.

(3)Chèque à l'ordre de l'ANAA à envoyer à l'adresse suivante :
Centre de valorisation du cheval 945 chemin de Halage 64520 Sames

4- COMMUNICATION

Un visuel et une communication spécifiques seront établis pour diffusion sur le site de l'ANAA et les réseaux sociaux.

La liste des chevaux qui seront présentés à cette vente amiable sera incluse dans le programme des Journées internationales de l'Anglo-Arabe.

Cette liste pourra également être disponible dès le mois d'Août pour diffusion sur les réseaux sociaux.

Cette vente sera précédée d'une communication large à destination des marchands, cavaliers, centres équestres français et également européens.

La CIAA (Confédération internationale de l'Anglo-arabe) diffusera toutes les infos relatives à cette vente vers les pays membres en Europe (SP, PORT, IT, POL, SW, CH, GER, UK).

5-DEROULEMENT DE LA VENTE AMIABLE

Durant cette vente amiable, aucun des organisateurs n'interviendra dans les transactions. Le vendeur devra expressément être présent ou être représenté au moment de la vente de son cheval afin de prendre toutes les décisions pouvant être nécessaires. Aucun des organisateurs ne pourra être tenu pour responsable d'éventuels litiges entre acheteurs et vendeurs.

Les chevaux de 2 ans et plus doivent arriver sur site le jeudi 17 septembre 2026.

Les foals devront arriver le samedi 19 matin avant midi.

Les livrets des chevaux devront être remis à l'accueil général avant la vente pour vérification de la vaccination.

La session de saut en liberté du championnat prévue le jeudi 17 septembre servira de répétition pour la vente (et permettra de faire les vidéos des chevaux qui ne participent pas au championnat).

Pour les 4 ans et plus, une session de répétition à l'obstacle sera organisée le vendredi 18 septembre (à la suite de la session d'obstacles montés du championnat des 3 ans).

Un point d'accueil « ventes » sera mis en place sur le stand de l'ANAA avec la possibilité de visionner les vidéos des chevaux engagés à la vente.

Une liste de passage avec des horaires sera établie et diffusée en amont.

Il est **impératif** de respecter l'ordre de passage et les horaires indiqués.

Une tenue correcte est exigée pour le cavalier / présentateur (tenue d'équitation ou pantalon sombre et haut blanc ou tenue de l'ANAA).

Les chevaux devront être présentés toilettés et nattés, parés et/ou ferrés :

Ils seront tous présentés par leur propriétaire ou leur représentant, en main, au pas et au trot, avec commentaires en direct et vidéos sur le grand écran, permettant d'indiquer au public les origines et les performances éventuelles (propres ou des collatéraux).

Les propriétaires ayant des difficultés à présenter eux-mêmes leur cheval devront en informer l'ANAA en amont afin d'envisager une solution.

Une carrière de détente et d'essai sera accessible sur les espaces de détente libre durant toute la durée de la Grande semaine.

Contacts :

ANAA

administratif@anaa.fr/ 06 89 38 94 87

AFCE

pascalplancq77@gmail.com /06 58 82 72 72

cecile.hazout@sfr.fr /06 03 05 19 26

Pour vous inscrire à la sélection:

« Opération commerciale -vente amiable ANAA » sur SHF Market*

https://www.shf-market.com/fr/operation/vente-amiable-anaa/

Clôture des inscriptions le 15 août 2026

**NB : Un compte SHF est nécessaire pour créer une annonce sur la plateforme SHF Market. La création de l'annonce s'effectue dans la rubrique « Mon SHF Market », puis «Mes annonces ». L'annonce doit être renseignée le plus précisément possible et comporter obligatoirement au moins une photo pour pouvoir être validée.*

Pour inscrire une annonce à l'opération commerciale, il convient de cliquer sur le bouton «Inscrire un cheval » dans la rubrique « Opérations commerciales », puis de sélectionner le cheval concerné dans la liste ou de renseigner son numéro SIRE. Il suffit ensuite de cliquer sur le bouton « Inscrire » pour finaliser la démarche.